



Résumé des résultats de l'enquête ENMHA 2024-2025

L'Enquête Nationale de Mortalité Hivernale des colonies d'Abeilles (ENMHA) est une enquête annuelle menée auprès des apiculteurs français (métropolitains) ayant déclaré leurs ruches au cours de l'année civile précédente ([Déclaration de détention et d'emplacement de ruches](#)). L'enquête est menée avec l'appui [de la Plateforme ESA](#).

Les objectifs de l'enquête sont de : 1) décrire les taux de mortalité hivernale et de pertes hivernales et 2) décrire les causes identifiées par les apiculteurs comme responsables de cette mortalité et de ces pertes.

Cette note ne présente qu'une partie des résultats. Nous vous invitons à consulter les rapports complets à l'échelle nationale et régionale ici ➔ [Gestion et résultats de l'enquête](#).



Participation à l'enquête

Le taux de participation nette était de 23,9 % (Figure 1), en légère baisse par rapport aux 24,4 % enregistrés en 2023-2024.



Parmi les apiculteurs inclus dans l'enquête au niveau national, **65,9 % ont répondu au format court de l'enquête dédié aux pertes et à la mortalité et 35,1 % ont répondu à la version longue de l'enquête**, permettant de décrire les pratiques apicoles de gestion de *Varroa destructor*.

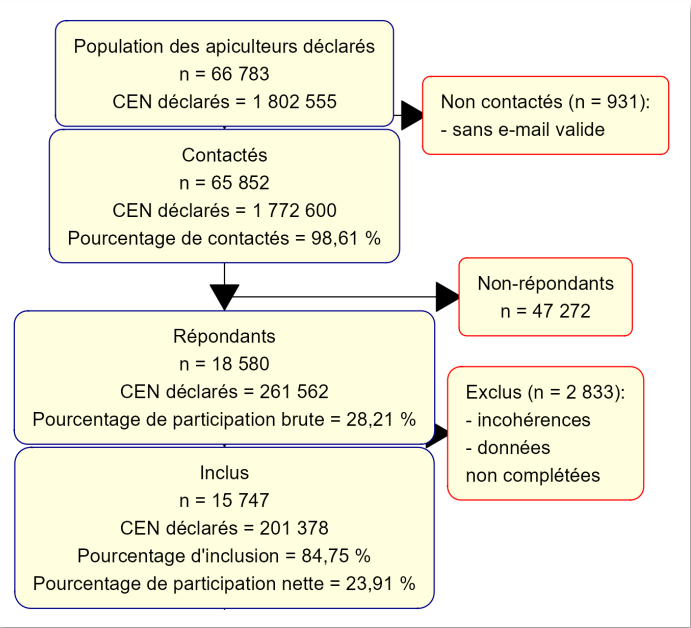


Figure 1. Logigramme de flux des participants à l'enquête

Taux de pertes et mortalité hivernales



Des pertes et une mortalité en légère hausse par rapport à l'année dernière au niveau national : **31,5 % de pertes versus 30,7 % en 2023-2024** (incluant les CEN (colonie de production/ essaim/ nuclei) mortes ou faibles en sortie d'hivernage, c'est à dire incapables de revenir en production) **dont 21,9 % de CEN mortes versus 18,4 % mortes en 2023-2024** (Figure 2).

D'importantes disparités régionales : les pertes variaient de 10,3 % en Corse à 42,9 % en Bourgogne-Franche-Comté et la mortalité variait

de 4,7 % en Corse à 31,7 % en Bourgogne-Franche-Comté. **Par rapport à l'hiver 2023-2024**, les pertes variaient de 20,8 % en Corse à 38,7 % en Occitanie et la mortalité variait de 7,3 % en Corse à 23,1 % en Occitanie.

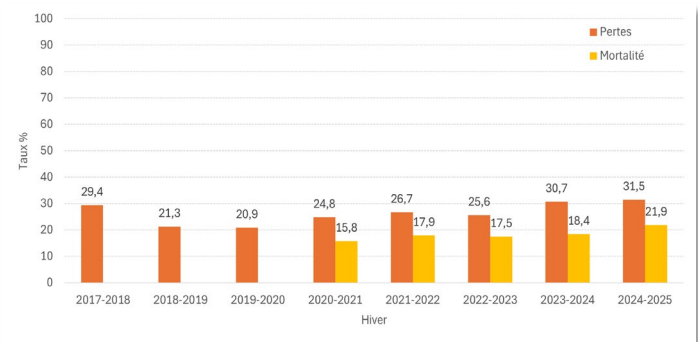


Figure 2. Taux de pertes et mortalité hivernales en France (métropolitaine)

Les causes des pertes hivernales selon les apiculteurs inclus pour l'année 2024-2025

Causes des pertes hivernales	Nombre de réponses	%
Des CEN faibles au moment de la mise en hivernage	3 731	18,9
Frelon asiatique (<i>Vespa velutina</i>)	3 072	15,6
<i>Varroa destructor</i>	3 065	15,5
Un problème concernant les reines	2 268	11,5
Conditions météo hivernales défavorables	1 990	10,1
Je ne sais pas	1 848	9,4
Une insuffisance de réserves alimentaires et/ou un problème de nourrissage	1 782	9,0
Désertion	866	4,4
Exposition contaminants chimiques pendant hivernage	398	2,0
Autre cause (colonies vandalisées...)	397	2,0
Perte accidentelle (inondation, feu, ...)	195	1,0
Autre danger sanitaire	115	0,6

Table 1. Causes des pertes hivernales selon les apiculteurs

En 2024-2025, les trois principales causes des pertes identifiées par les apiculteurs inclus sont : **des CEN faibles au moment de la mise en hivernage** (18,9 %), le **frelon asiatique** (*Vespa velutina*) (15,6 %) et ***Varroa destructor*** (15,5 %).



En 2023-2024, les principales causes étaient le **frelon asiatique** (*Vespa velutina*) (22,1 %), **des CEN faibles au moment de la mise en hivernage** (19,4 %) et *Varroa destructor* (14,6 %).

En 2024-2025, **dix régions** ont identifié comme principale cause de pertes les **CEN faibles au moment de la mise en hivernage** et **trois régions** ont identifié comme principale cause de pertes le **frelon asiatique** (*Vespa velutina*).

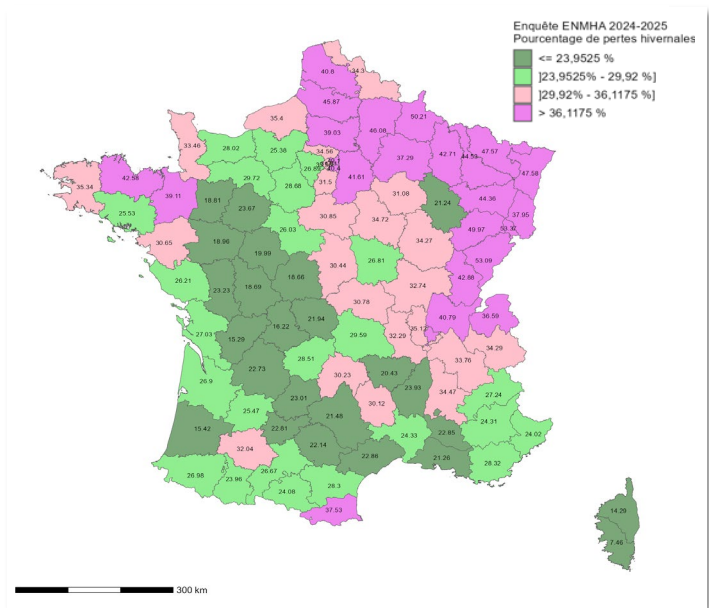


Figure 3. Pourcentage de pertes hivernales de CEN rapportées par les apiculteurs selon le département, durant l'hiver 2024-2025

En 2024-2025, les départements présentant **les pourcentages de pertes hivernales les plus élevés** étaient concentrés dans le nord-est de la France (Figure 3), à la différence de 2023-2024 où cela concernait le Sud-Ouest.

Les principales causes citées par les apiculteurs comme étant à l'origine des pertes hivernales de CEN dans le nord-est du pays était des **CEN faibles au moment de la mise en hivernage** et le **parasitisme par *Varroa destructor*** (Figure 4). Le **frelon asiatique** (*Vespa velutina*) a quant à lui été beaucoup cité dans les départements du Sud-Ouest de la France. Pour rappel, les causes de pertes hivernales peuvent être multiples. Tous les facteurs doivent être pris en compte pour

permettre d'expliquer les pertes. L'enquête n'a cependant pas été élaborée dans cet objectif.

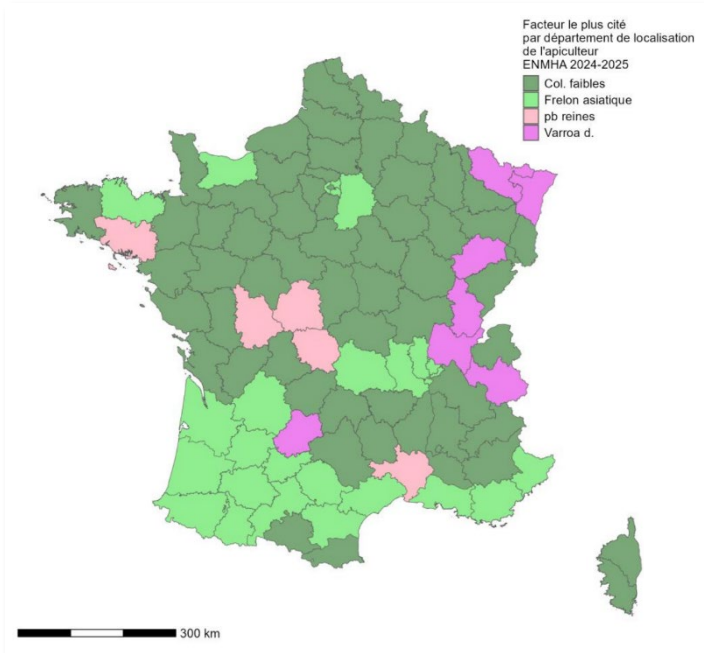


Figure 4. Principal facteur cité par les apiculteurs comme étant à l'origine des pertes hivernales de CEN selon le département, durant l'hiver 2024-2025

Remerciements

Le groupe de suivi ENMHA de la Plateforme ESA remercie tous les apiculteurs qui ont pris le temps de répondre au questionnaire et aux organisations apicoles qui ont contribué à sensibiliser la filière à l'importance de la démarche.

Toute réutilisation de ce document est autorisée sous réserve de citer la source comme : “Source : Plateforme ESA”. Les chiffres ne peuvent être modifiés sans l'accord préalable des auteurs, et aucun contenu ne peut être utilisé à des fins commerciales ou promotionnelles.

